

Conseils pour la Manutention en Toute Sécurité des FIBC (GRVS)



Flexible Intermediate Bulk
Container Association

IMPORTANT !

Directives de manutention des GRVS

Vous trouverez ci-joint des directives génériques de manutention des GRVS qui pourraient être utilisées comme référence dans diverses situations. En accédant et/ou en utilisant une partie ou la totalité de ces directives de manutention, les utilisateurs acceptent d'être légalement liés et de respecter les conditions énoncées ci-dessous.

Toute utilisation de ces directives se fait aux risques et périls des utilisateurs. La FIBCA ne garantit pas l'exactitude ou l'actualité des directives de manutention, ni ne garantit que les directives de manutention sont conformes à toutes les lois ou réglementations en vigueur. La FIBCA décline toute responsabilité en cas d'erreurs ou d'omissions dans les directives de manutention, qu'elles soient fournies par la FIBCA ou des tiers. La FIBCA ne garantit pas que les directives de manutention sont raisonnablement appropriées pour toute circonstance particulière, et il peut y avoir des circonstances où des avertissements et/ou des directives de manutention différentes ou supplémentaires sont requis.

C'est la responsabilité de chaque entreprise de s'assurer que ses directives de manutention soient raisonnablement appropriées dans les circonstances et conformes à la loi. La FIBCA n'assume aucune responsabilité à cet égard. Ces directives de manutention vous sont fournies « en l'état » et « non livrées », sans aucune garantie expresse ou implicite. FIBCA, pour elle-même et tout tiers fournissant des services ou du contenu en relation avec les directives de manutention, ne fait aucune représentation ou garantie en relation avec les directives de manutention, y compris, mais sans s'y limiter, la qualité, la pertinence, la vérité, l'exactitude ou l'exhaustivité de toute information contenue dans les directives de manutention. Toutes les conditions, représentations et garanties, qu'elles soient expresses, implicites, statutaires ou autres, y compris toute garantie implicite de qualité marchande, d'adéquation à un usage particulier ou de non-violation des droits de tiers, sont, par la présente, rejetées. FIBCA ne sera pas responsable envers vous ou tout tiers pour tout dommage de toute nature, y compris, mais sans s'y limiter, les dommages directs, indirects, accessoires, consécutifs ou punitifs, découlant de ou liés aux directives de manutention, y compris, mais sans s'y limiter, à votre utilisation de ces directives de manutention ou votre incapacité à utiliser ces directives de manutention, même si FIBCA a déjà été informée de la possibilité de tels dommages.

Pourquoi existe la FIBCA?

La FIBCA a été fondée en 1983 par un groupe de producteurs de FIBC dans le but de créer une relation avec les institutions législatives chargées du contrôle du transport et de l'expédition des marchandises. Aujourd'hui, la FIBCA continue à éduquer le public et de faire connaître les avantages de l'utilisation des FIBC. De plus, la FIBCA conseille sur le bon usage et la la manutention des FIBC. avec la plus grande sûreté.



**100+ compagnies
adhérents**

DE



**25+ pays sur
5 continents**

LA MISSION DE L'ASSOCIATION FIBCA EST LA SUIVANTE :

- Promouvoir l'utilisation des FIBC, instruire ses membres sur les réglementations et les normes d'usage et donner à l'industrie FIBC une voie susceptible d'influencer les décisions à leur sujet.
- Encourager et promouvoir les utilisateurs à l'usage des FIBC de façon à augmenter tant leur rentabilité que la sécurité de leurs opérations, tout en permettant une réduction de l'impact environnemental.

LES MEMBRES DE FIBCA SONT LES FOURNISSEURS GLOBAUX D'UNE GRANDE GAMME DE PRODUITS ET DE SERVICES:

FIBC, TOILES, FILS, SANGLES, PALETTES EN BOIS, EXTRUSION RAFFIA, EQUIPEMENTS, METIERS A TISSER, LAMINATION ET IMPRESSION, EPREUVES PHYSIQUES, SERVICES SPECIALISES, MANUTENTION, EQUIPEMENTS DE REMPLISSAGES ET DE VIDAGE, REHABILITATION DES FIBCS, LIGNES DE RECYCLAGE, MACHINES À COUDRE, ET BIEN D'AUTRES!

Ces consignes sont offertes grâce à notre engagement d'éduquer le public à l'utilisation et la manipulation des FIBC dans des conditions les plus sécurisées. Cependant, elles ne couvrent pas tous les cas possible, il est toutefois recommandé que vous consultiez votre fournisseur pour toutes situations particulières.

CONSULTEZ LE SITE WWW.FIBCA.COM POUR Y TROUVER UN GRANDE VARIETE D'INFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES AINSI QUE DES LIENS POUR VOUS METTRE EN CONTACT DIRECT AVEC D'AUTRES MEMBRES DE FIBCA!



Conseils pour la Manutention en Toute Sécurité des FIBC (GRVS)

FIBC = Flexible Intermediate Bulk Container ou GRVS Grands Récipients Vrac Souples

Consignes Générales

- 1 Veuillez consulter votre fournisseur de FIBC pour déterminer l'emballage qui soit le mieux adapté à votre produit et à vos conditions d'utilisation. FIBCA propose ce guide pour aider tant l'acheteur que l'utilisateur à choisir son emballage. Ce guide peut être téléchargé gratuitement sur la page web Bulk Bag Resource Center qui se trouve sur le site fibca.com.
- 2 Assurez-vous que le FIBC soit approuvé pour le produit qu'il doit contenir (tels que par exemple les produits dangereux/nocifs, alimentaires, pharmaceutiques, etc...). De plus assurez-vous qu'il soit bien adapté aux conditions de remplissage et de 4 vidage (prenant en compte les risques d'incendie et/ou d'explosion dus aux éventuelles décharges électrostatiques).
- 3 Assurez-vous que le produit destiné à être rempli soit compatible avec le FIBC ainsi que tous ses composants.
- 4 Assurez-vous que le FIBC n'a aucun dommage qui puisse affecter sa résistance lors de son utilisation. Ne jamais manipuler un FIBC qui est endommagé sans avoir préalablement consulté le fournisseur.
- 5 Il est essentiel de se conformer strictement à toutes les consignes données par le fabricant du FIBC ainsi que de suivre les instructions d'usage figurant sur l'étiquette du sac.
- 6 Suivre strictement tous les règlements et consignes de sécurité.

- ▶ Assurez que le FIBC soit prévu pour les conditions de remplissage et vidage (c.a.d., en présence de charges électrostatiques ou dans un environnement comportant un risque d'explosion).
- ▶ Avant de remplir le FIBC, vérifier que la goulotte de vidange soit bien nouée, suivant les consignes du fabricant du sac.
- ▶ Tout appareillage utilisé pour la manutention du FIBC doit être conçu et approuvé comme tel, ayant tous les dispositifs de sécurité et la capacité nécessaire pour supporter la charge totale.

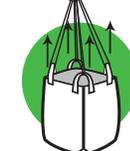
Ne jamais mettre en préhension un FIBC sans utiliser toutes les anses de levage ou autres points de suspension prévus à cet effet.



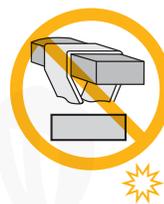
Ne jamais rassembler en un point plusieurs sangles de préhension afin de manipuler un FIBC à moins qu'il soit expressément conçu par le fabricant pour une telle méthode de manutention.



Dans le cas où il est possible de suspendre le sac en un seul point de levage, il est important d'assurer que les anses soient le plus vertical possible, moyennant des accessoires d'extension si ceux-ci s'avèrent nécessaires, de sorte à éviter les tensions latérales endommageantes.



Assurez-vous que les points d'attache pour la suspension du FIBC sont libres d'angles aigus ou de bords tranchants. Les bords doivent avoir un rayon minimum égal à l'épaisseur des anses, soit un minimum de 5mm.



Ne jamais se positionner, partiellement ou complètement, sous un FIBC en suspension. Assurez-vous que tout personnel évite les risques qui peuvent se présenter lors de la suspension, la manutention ou le vidage d'un FIBC.



- ▶ Prendre toutes les précautions nécessaires pour limiter l'émission de poussière.
- ▶ Ne jamais charger un FIBC au-delà de la capacité de sécurité (SWL) qui est indiquée sur son étiquette.
- ▶ Ne pas remplir un sac FIBC au point de le rendre instable, ou, à un point où le rapport entre la hauteur et la largeur contreviennent aux normes en vigueur dans l'industrie (typiquement un rapport de 2:1) ou dans le non respect des normes réglementaires imposables.
- ▶ La goulotte de remplissage du FIBC doit être fermée conformément aux consignes du fabricant du sac.

SACS FIBC ANTISTATIQUES

- ▶ Vérifiez que les FIBC pour un usage antistatique sont homologués selon la certification d'épreuve à la norme IEC 61340-4-4 et que le sac et sa doublure sont à l'épreuve des conditions d'inflammabilité et d'explosion.
- ▶ Dans le cas où le FIBC doit contenir des poussières inflammables ou autres matières contenant des vapeurs explosives, il est impératif que tout objets et/ou matières conducteurs (tels que personnes, équipements, outils, etc...) soient mis à terre de façon sécurisée.
- ▶ Dans le cas où il s'avère qu'un FIBC antistatique du Type B ou du Type D soit préconisé selon la norme IEC 61340-4-4, la mise à terre n'est pas nécessaire.
- ▶ Dans le cas où il s'avère qu'un FIBC antistatique du Type C soit préconisé selon la norme IEC 61340-4-4, il est impératif d'assurer une mise à terre préalablement et pendant toutes les opérations de remplissage et de vidage et selon les consignes du fabricant du sac.
- ▶ Ne jamais procéder au remplissage ni au vidage d'un FIBC antistatique de Type C en présence de matières inflammables ou de produits combustibles sans avoir préalablement assuré une mise à terre sécurisée du sac.
- ▶ Ne jamais rebrancher une mise à terre d'un FIBC antistatique de Type C qui aurait été débranché après que l'opération de remplissage ou de vidage a commencé. Arrêtez immédiatement l'opération et attendez que la charge statique se diffuse avant d'intervenir ou de manipuler le sac. Sachez que ceci pourrait prendre plusieurs heures, voire même plusieurs jours. La diffusion de charge peut être accélérée au moyen d'un dispositif d'ionisation.

DOUBLURES

- ▶ Pour faciliter le remplissage d'un FIBC il est recommandé de gonfler au préalable la doublure du sac.
- ▶ Bien étirer la doublure au-delà de la goulotte du sac avant le remplissage.
- ▶ Assurez-vous que la doublure soit bien fixée de façon à éviter qu'elle ne puisse se déplacer pendant le vidage.
- ▶ Attachez la doublure à la goulotte de remplissage en suivant les consignes du fabricant.

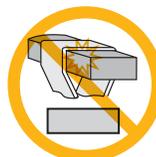
Manutention par Chariot Élévateur, Grue ou Système de Levage

⚠ ATTENTION!

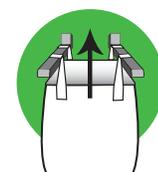
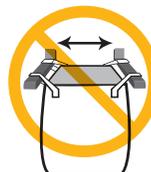
- ▶ Tout système de levage, tels que chariots élévateur ou grues, doivent être certifiés pour la charge du FIBC et son contenu.
- ▶ Les appareils utilisés pour la manutention des FIBC doivent être conçus à cet usage, avoir un système de sécurité, être certifiés pour la charge complète et être conformes aux consignes de manutention.

Vérifiez qu'il n'y ait pas de bords aigus ou coupants sur les fourches des chariots élévateurs ou sur les appareils d'accrochage utilisés pour son levage.

Les bords doivent être arrondis de l'ordre de l'épaisseur des sangles de levage du FIBC, toutefois respectant un rayon minimum de 5 mm.



Ajustez l'écart entre les deux fourches du chariot élévateur jusqu'à que les sangles de levage se trouvent en position verticale de façon à éviter tout efforts latéraux.



Lors de la manutention d'un FIBC, il est impératif d'assurer que le champ de vue de l'opérateur soit dégagé et sans obstruction.

Lors de la manutention par chariot élévateur, il est nécessaire de positionner le FIBC le plus près possible du mât, et de maintenir ce dernier légèrement incliné vers l'arrière.



Maintenir le FIBC soulevé légèrement au dessus du sol, mais sans qu'il soit en contact celui-ci ou avec les roues du chariot. Ne jamais pousser ou trainer un sac au sol.

Never tilt the mast of a forklift truck forward when handling an FIBC.

Toujours utiliser, sans omission, tous les points de préhension incorporés au FIBC.



Manutention par Chariot Élévateur, Grue ou Système de Levage

⚠ ATTENTION!

- ▶ Avant de lever ou de baisser du FIBC, assurez-vous que le chariot soit à l'arrêt complet.
- ▶ Avant de retirer les fourches des sangles de préhension, assurez-vous que celles-ci soient complètement hors tension.
- ▶ Ne jamais lever le FIBC soudainement ou lui faire subir des mouvements brusques.

Ne jamais regrouper plusieurs sanglés de levage avec un seul crochet, à moins que le FIBC soit conçu spécialement à cet usage par le fabricant. En cas de levage par un seul crochet ou autre appareil de levage, assurez que de l'orientation verticale des sangles de levage de façon à éviter des efforts latéraux.



Lorsqu'un sac FIBC est en suspension, assurez-vous que toutes les personnes se maintiennent à distance, sans qu'elles ne puissent se positionner ni entièrement ni partiellement en-dessous du FIBC.



- ▶ En cas d'utilisation de palettes pour le transport, celles-ci doivent être:
 - ▶ Sans clous apparents ou autres protubérances qui pourraient endommager le FIBC.
 - ▶ De dimensions telles que le sac ne déborde pas de la palette, à moins que le sac soit spécialement conçu à cet usage par le fabricant.

Lors du redressage d'un FIBC qui aurait basculé, il est impératif d'utiliser des extensions et de les accrocher à toutes les sangles de préhension.



SACS FIBC ANTISTATIQUES

- ▶ Les crochets, les fourches du chariot ou tout autres appareils qui serviront à la mise à terre d'un FIBC antistatique de Type C devront être libres de toutes matières (p. ex. peintures, huiles ou poussières) qui pourraient affecter la conductivité des sangles de préhension.

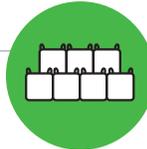
- ▶ Assurez-vous que les palettes pour le transport soient:
 - ▶ Sans clous ou autres protubérances qui pourraient endommager le FIBC.
 - ▶ De dimensions telles que le sac ne déborde pas de la palette, à moins que le sac soit conçu spécifiquement à cet usage par le fabricant.

Gerbez uniquement des FIBC stables et prévus à cet effet. ; utilisez soit l'empilage en « pyramide », soit par la biais de supports latéraux.



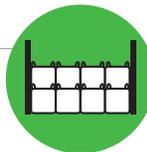
Empilage en Pyramide

La forme de la pyramide est réalisée en s'assurant que chaque sac d'une couche supérieure repose sur au moins 4 sacs de la couche inférieure, et ainsi de suite.



Empilage en appui

Les sacs doivent être en appui contre deux parois latérales suffisamment résistantes.



Ne jamais s'approcher d'un sac percé ou cassé sans avoir préalablement enlevé tous les sacs empilés ce dernier.



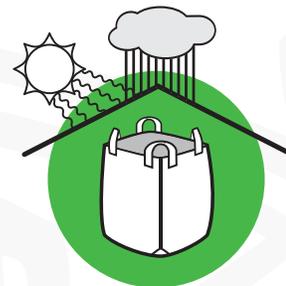
- ▶ Dans les entrepôts méfiez-vous des risques de contamination par humidité et par infiltration:
 - ▶ Toujours stocker vos FIBC dans des entrepôts protégés de l'humidité ou des infiltrations pouvant les endommager.

Attention aux effets du soleil et des rayons ultraviolets:

- ▶ Toujours maintenir vos FIBC à l'abri du soleil et des effets néfastes des rayons ultraviolets.
- ▶ L'exposition d'un sac aux rayons ultraviolets réduira sa résistance mécanique.

Attention aux intempéries:

- ▶ Protégez vos FIBC en les gardant à l'abri des intempéries.
- ▶ L'exposition des FIBC aux intempéries peut fortement réduire sa résistance physique.



- ▶ Le stockage aux intempéries n'est pas recommandé.
 - ▶ Le stockage exposé aux intempéries des FIBC est fortement déconseillé par l'association FIBCA. En revanche, si vous le faites, donc à vos risques, vous devrez impérativement les couvrir pour éviter qu'ils soient exposés aux rayons UV. Il n'y a aucune garantie que des FIBC qui ont été exposés aux intempéries seront sûrs durant leur manutention.
- ▶ Bien sangler les FIBC avant de les transporter.
- ▶ Lors de la manutention des FIBC, évitez de les soumettre à des levages brusques ainsi qu'à des arrêts soudains.

DURÉE DE VIE DES SACS FIBC

- ▶ A cette date, l'association FIBCA n'a reçu aucune information ou compte rendu d'analyses permettant d'établir la durée de vie des FIBC. Toutes déclarations au sujet de la durée de vie d'un FIBC n'engage que la responsabilité du producteur. L'association FIBCA ne fait aucune déclaration quant à la durée de vie d'un FIBC, alors que divers facteurs peuvent l'affecter; tels que le type de stabilisateur u.v., la construction du sac (tissu, fils, sangles, etc...), les conditions de stockage (température, humidité, exposition aux UV), les modes de stockage, et de manutention. La meilleure façon de s'assurer qu'un FIBC soit en bonne condition c'est de réaliser des épreuves « top lift » périodiques et de les comparer aux résultats de sacs neufs issus du même lot de production et par conséquence de s'assurer qu'ils soient conformes aux normes de l'industrie telle que la norme ISO 21898.

FIBC ANTISTATIQUES

- ▶ Alors que la plupart des FIBC antistatiques n'exigent pas des conditions de stockage particulières, certains FIBC contiennent des additifs (stabilisateur u.v.) ajoutés soit lors de la production des toiles soit au moment de la lamination. Ces additifs ont généralement une durée de vie réduite car ils sont plus sensibles aux intempéries que des sacs conventionnels. Pour cette raison, il est préconisé d'obtenir le conseil du fabricant de ces éléments antistatiques avant tout usage critique du sac.
- ▶ Les sacs FIBC de Type C ou de Type D produits à partir de matériaux avec des qualités antistatiques intrinsèques ne requièrent pas conditionnement particulier pour leur stockage.



Flexible Intermediate Bulk
Container Association

PO Box 241894
Saint Paul, MN
55124-1894 USA

TÉLÉPHONE +1-952-412-8867

NUMÉRO DE FAX +1-661-339-0023

EMAIL info@fibca.com

W W W . F I B C A . C O M